

SOMMAIRE

Travaux et voirie | P. 4 à 11

Assainissement | P. 12

Finances communales | P. 13 à 15

Cadre de vie et embellissement | P. 16 à 21

Enfance et jeunesse | P. 22 et 23

Zoom sur le tourisme | P. 24 à 27

La solidarité et nos aînés | P. 28

Services municipaux | P. 29

Sécurité | P. 30 et 31

Intercommunalité | P. 32 et 33

Vie associative, culturelle et sportive | P. 34 à 39

Directeur de publication : Didier Manuby Suivi de réalisation et rédaction : Isabelle Mège Maquette et conception : La Comm est dans le Pré

Photos et illustrations : Mairie des Ancizes Comps, élu(e)s, associations, La Montagne, Freepik, studiogstock, macrovector, pch.vector, rawpixel...

Impression : Imprimerie Decombat Tirage : 1000 exemplaires - Août 2019

Dépôt légal : Août 2019

Journal distribué dans les boîtes aux lettres de la commune

Disponible en mairie

TEMPS FORT

Cérémonies de l'Armistice du 11 novembre 2018







- 2

LE MOT DU MAIRE

Nous arrivons dans la dernière ligne droite de la mandature et ces dernières années ont été riches en projets qui se sont concrétisés au fil du temps. Il faut nous en réjouir! Nous nous étions engagés à communiquer auprès de nos habitants et nous l'avons fait régulièrement sous diverses formes; au travers de nos assemblées communales, des discours lors des cérémonies commémoratives, de nos journaux municipaux et pour les plus « connectés » d'entre vous via le site internet et la page Facebook de la mairie.

La volonté de notre équipe municipale s'est inscrite sans faille dans une démarche de progrès permettant aux habitants de continuer à bien vivre sur notre territoire. Participer et œuvrer en collaboration avec les Ancizoises et Ancizois à développer et faire connaître notre commune est un toujours un honneur pour un Maire et ses Conseillers. Toutefois, j'ai conscience qu'il reste et restera encore du travail à accomplir mais le dialogue, les échanges et la présence sur le terrain sont un gage de véritable lien avec les habitants dans leur quotidien.

L'année 2019 démarrait par la révision de la carte scolaire pour la rentrée 2019/2020 et hélas une annonce de fermeture d'une classe à l'école élémentaire avec un passage de 4 à 3 classes. La détermination de toutes et tous a permis d'obtenir le maintien de la quatrième classe pour l'année scolaire qui arrive.

Je souhaite remercier ici les parents d'élèves, l'APE avec à sa tête les deux Co-Présidentes qui se sont mobilisées d'une façon remarquable afin de mener des actions concrètes. Mes remerciements vont également aux Parlementaires, aux Conseillers départementaux et aux élus de majorité communale qui ont su être présents à l'école afin de montrer leur opposition à cette fermeture de classe.

Chaque année, la carte scolaire est remise en question. Nos effectifs à venir sont bons pour l'école maternelle mais risquent d'être en baisse à l'école élémentaire pour l'an prochain. Restons prudents!

Début avril 2019, nous avons planché sur les finances communales et établi le budget de l'année en cours.

Nous avons réalisé un excédent de plus de 337 000 € au Compte Administratif 2018, ce qui témoigne de la bonne gestion financière communale et permet d'envisager plus sereinement les projets à mener tout en restant vigilants aux dépenses. Le budget primitif de l'ordre de 1 595 000 € proposé en 2019 a été voté par la majorité.

Dans le cadre des travaux à venir, le chantier considérable, tant par l'ampleur du projet que par son financement, sera la construction de la nouvelle station d'épuration en descendant la route en direction du Pont du Bouchet.

En effet, le coût de réalisation de la station représentera un montant de l'ordre de 1 700 000 €. Nous avons obtenu des subventions conséquentes, l'Agence de l'Eau du bassin Loire-Bretagne avec une subvention de l'ordre de 980 000 € et le Conseil départemental 63 avec plus de 300 000 €. Cet investissement sera le plus important de la mandature.

Les travaux de terrassement devraient commencer après les vacances, puis ensuite la construction de l'unité sur une année environ.

L'autre chantier majeur sera la deuxième phase de travaux de la traverse de Tournobert après les vacances d'été.

Ce secteur sera complétement rénové à terme et je remercie les habitants pour leur patience.

Concernant l'EHPAD, après une période de flottement dû à l'acquisition du terrain, l'EHPAD se réalisera sur la parcelle à proximité de l'école maternelle ; une belle mixité intergénérationnelle pourra s'opérer. Un protocole transactionnel devrait être signé dans les prochains jours. Afin d'avancer dans les démarches, le permis de construire a été déposé et des forages ont été réalisés sur le terrain.

La cérémonie pour nos agents municipaux suite à la remise de leurs médailles du travail Communale, Départementale et Régionale fut pour mon équipe et moimême un moment fort émouvant et il me tenait à cœur de l'organiser.

Je souhaite saluer nos associations locales qui œuvrent et créent des événements sportifs et culturels tout au long de l'année et en période estivale. Pour ces seuls mois de juillet et août, l'offre est large: Diacomédie 2019, Comps en Fête, concert à l'église de Comps, expositions à l'OT, soirée musicale du festival Bach en Combrailles au cinéma La Viouze, concours de pétanque...

Cette année, dans le cadre du jumelage, nos communes des Ancizes-Comps et St Georges de Mons vont recevoir nos amis de Sinzing et de San Mateo l'avant dernière semaine du mois d'août. Un programme de visite a été mis en place par le Comité de jumelage avec des moments forts dans les deux communes.

Une plaque devrait être apposée ainsi qu'une pancarte directionnelle pour chaque ville concernée.

Pour clôturer cet édito, je tiens à remercier mon équipe majoritaire qui donne de son temps et de son énergie sans compter pour le bien communal ainsi que l'ensemble des services administratifs et techniques pour la qualité de leur travail au quotidien.

> Didier Manuby, Maire.

Brin à cous.

m-



Travaux dans la salle sous le stade

Fin 2017 et en 2018, des travaux de rénovation et d'aménagement ont été réalisés au sein de la salle communale située sous le stade municipal.

Cette dernière nécessitait un profond réaménagement.

En effet, les toilettes n'étaient pas accessibles dans cette salle, il était contraignant et dangereux de se rendre au 1^{er} étage par un escalier en béton qui était difficile d'accès, surtout en période hivernale.

Un manque de lieux de stockage se faisait également sentir.

Les travaux ont porté sur la création...

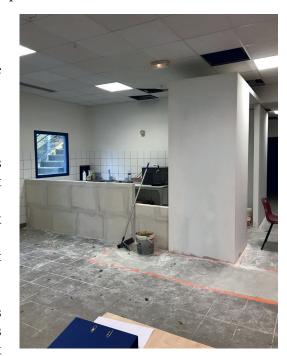
- de toilettes au rez de chaussée adaptés pour personnes à mobilité réduite,
- de locaux de rangement,
- d'une cuisine aux normes actuelles.

Des ouvertures dans les murs ont été pratiquées afin de créer des espaces de communication mieux adaptés à l'utilisation de la salle et des annexes.

La cuisine a été équipée avec un comptoir, des placards, de nouveaux éviers, du matériel électroménager performant.

Un suivi de chantier rigoureux a été effectué par le Maire et l'adjoint en charge des travaux et du cadre de vie, Fernand Antunes.

Ainsi, cette salle pourra satisfaire les besoins des associations lors de leurs réunions ou manifestations. Elle servira également aux élus pour des réunions et des cérémonies. La location sera autorisée aux particuliers selon un tarif fixé par délibération du Conseil municipal.



Les emplacements de stationnement pour personnes à mobilité réduite ont été réalisés à l'extérieur avec un enrobé.

Des « casquettes » de protection seront posées devant chaque entrée de la salle.









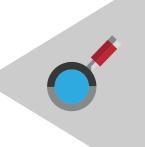
MONTANT DES TRAVAUX 232 774 € TTC

SUBVENTIONS : 127 215 €

Etat : 56 547 €

Département FIC : 41 970 € Réserve parlementaire : 20 000 € Aide Contrat Ruralité : 8 698 €

AUTOFINANCEMENT : 105 560 €



Côté vestiaire

En parallèle, l'ancien vestiaire situé à coté du stade a été rénové en terme de gros œuvre :

- réfection toiture,
- chape et pose de carrelage et sanitaires à l'intérieur).

Ce bâtiment accueille le CRAC club de Rugby des Ancizes-Comps et permet désormais de libérer la salle sous le stade.







TRAVAUX ET VOIRIE

Accessibilité des établissements recevant du public

Depuis la loi du 11 février 2005, les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicaps. L'Etat prévoit des sanctions pour les communes dont les bâtiments ne seront pas aux normes. Sur la commune, depuis 2017, les travaux s'échelonnent au fil des mois selon un programme et un agenda précis (Ad'AP) établi avec un cabinet d'architecte. En 2014, seul le bâtiment de la Poste était rendu accessible.

Les normes d'accessibilité doivent permettre aux personnes handicapées de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer.

L'accessibilité des établissements et de leurs abords concerne essentiellement les cheminements extérieurs, le stationnement des véhicules, les conditions d'accès et d'accueil dans les locaux.





Gendarmerie

Emplacements matérialisés







bulletin les ancizes.indd 6 13/08/2019 18:26:53

Les bâtiments suivants sont désormais accessibles selon les normes en vigueur :

- le stade municipal : deux places au niveau des tribunes sont aménagées et quatre places de stationnement véhicules,
- l'église dans le bourg,
- le cimetière du bourg,
- la maison des jeunes,
- la mairie,
- la gendarmerie,
- le Foyer Rural avec une rampe d'accès,
- la salle de l'ancienne école de Comps.

En 2019 et 2020, le camping et l'église de Comps seront concernés selon un échéancier en deux tranches sur deux années en raison de la complexité et du coût des travaux.











MONTANT TOTAL DES TRAVAUX : 69 707€ DONT 62 257 € DÉJÀ FINANCÉS AU 25/07/2019

SUBVENTIONS : 29 109€ *



* Subventions accordées mais non perçues à la date du 25 juillet 2019

TRAVAUX ET VOIRIE

Zoom sur

l'aménagement à Tournobert

Les travaux d'aménagement de la traverse de Tournobert se déroulent en deux tranches sur les années 2018 et 2019.

La première tranche a concerné l'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, télécommunication) ainsi que le changement et la pose de canalisations pour les eaux pluviales pour un coût d'environ 170 000 € HT.

La **conduite d'eau potable** de la rue des Sports jusqu'à la sortie du village de Tournobert a également été **changée** pour un montant de 272 000 € financé par le Syndicat Sioule et Morge.

Concernant la partie voirie, la commune des Ancizes-Comps a confié à la Communauté de Communes la maitrise d'ouvrage des travaux.

Au printemps 2019, une réunion d'information, a été organisée par le Maire et l'adjoint Fernand Antunes, avec les habitants afin de les renseigner sur l'avancement des travaux qui avaient pris du retard en raison de contraintes géologiques liées à la présence de rochers.

La circulation a subi des perturbations tout au long des travaux et un arrêté de circulation à 30 km/h a été mis

Les habitants sont très compréhensifs et patients pendant la durée des travaux

Les élus remercient vivement les riverains.

Les entreprises ont finalement posé un revêtement provisoire pour l'été avant reprise des travaux en septembre 2019. La seconde tranche de travaux consistera en la création de trottoirs, bordures, caniveaux et enrobé.

MONTANT DES TRAVAUX 298 000.00 € TTC (2^{ème} tranche)

Une subvention DETR (59 827 €) a été accordée à la commune pour ces travaux dans le cadre du contrat de ruralité avec la Communauté de Communes, la subvention qui devrait être attribuée est de 49 855 €.



Une subvention départementale est à venir.







Voirie

Dans le cadre de la voirie communautaire, depuis 2017, des travaux ont eu lieu au Chemin des Creux avec un revêtement bicouche, des caniveaux, un espace pour les bacs à ordures ménagères et des bordures à l'entrée de la voie.



Superficie des voies communales à caractère de places publiques fixée à 4 730 m2.



Durant l'été et l'automne 2018, les villages de Farges, La Rossignole jusqu'à la descente en direction de Coureix, La Garde, et le haut de Comps ont bénéficié de réfection de leur voirie pour un **montant de 45 000 €** avec une **enveloppe complémentaire de 13 000 €** allouée par la Communauté de Communes. La descente de la Place du Marché a aussi été traitée ainsi que l'impasse de la Chartreuse. L'impasse dans la Rue des Ecoles a été refaite.

Le Conseil Départemental 63 a effectué divers aménagements et réfections sur les voies suivantes :

- Portion de la Rue de la Chartreuse à la Rue des Sports.
- Aux Fades, un muret et des bordures de trottoir ont été installés.
- Depuis le printemps 2019, le revêtement de l'avenue du Plan d'Eau a été repris du stade municipal jusqu'au carrefour du collège.

Le montant de travaux de voirie 2019 pour la commune cette année s'élèvera à 45 000.00 € dont une partie de subvention du CD 63 (8 000.00 €) dans le cadre du FIC et de 13 000 € lié à une enveloppe complémentaire de la Communauté de Communes « Combrailles, Sioule et Morge ».

Les secteurs concernés seraient :

- un morceau de voie Impasse des Bouchauds,
- la rue de la Couaille qui ressort vers la rue des Forgerons,
- le carrefour vers le Chemin de Comps (l'objectif sera de limiter la circulation sur la voie du Chemin de Comps sauf pour les riverains pour plus de sécurité en maintenant les automobilistes sur la route départementale).
- la route du carrefour de Farges à Boucheix.

La descente de l'Avenue de la Gare devrait être traitée en comblant le fossé à droite pour le passage des piétons et en drainant l'eau du rond-point du collège qui s'accumule lors de fortes pluies. La commune peut bénéficier d'une subvention de 30 % au titre de la répartition du produit des amendes de police plafonné à 7 500 € attribuée par le CD 63. Le montant des travaux sera de 38 000 € avec une subvention à déduire.

Dans le cadre des zones d'activités (secteur Plaine des Champs), la Communauté de Communes va reprendre le carrefour de l'entrée de l'usine Aubert et Duval et le carrefour de la rue des Forgerons. Le carrefour de l'usine est complètement dégradé et dangereux.

Un échange de voirie devrait s'opérer entre la commune et le CD63. Ce dernier pourrait avoir la charge d'une partie de la route d'accès à l'usine en provenance de Chapdes-Beaufort.



Sécurité Avenue de la Gare



Réfection Avenue du Plan d'Eau



Rambarde des Fades

TRAVAUX ET VOIRIE

LES TRAVAUX

au Foyer Rural

Le Foyer Rural nécessitait des travaux de mise aux normes en matière de sécurité incendie.

Depuis 2007, le cabinet SOCOTEC préconisait l'installation de fenêtres de désenfumage au niveau des cages d'escalier. Des extracteurs de fumée et des portes coupe-feu ont été installés par des entreprises et des modifications électriques ont été réalisées.

En parallèle, il a été nécessaire de procéder à un aménagement de cloisons et de nouveaux placards.

Les agents techniques ont posé un revêtement en carrelage et un tapis spécifique pour l'accessibilité à l'entrée. Ils devront procéder à la remise en peinture des cages d'escalier.

A l'extérieur, le **plan incliné** à droite de l'entrée a été modifié pour l'accessibilité.

Une résine en amont des marches d'escalier a été appliquée. Les rampes d'accès ont été modifiées et le marquage au sol également.







MONTANT DES TRAVAUX 45 439 € TTC



AIDE
DÉPARTEMENTALE
(Fond d'intervention
communal - FIC)
6 021 €

RÉCUPÉRATION DE LA TVA

7 454 €

AUTOFINANCEMENT COMMUNAL 31 964 € TTC

Lotissement -

Les Frênes

Les premiers travaux du lotissement « Les Frênes » situé dans le bourg sur les parcelles en dessous de l'église et de la Maison Batisse avaient démarré dans le courant de l'année 2014 pour la viabilisation des parcelles.

En trois ans, les terrains au nombre de huit ont été quasiment tous vendus. En août 2017, il restait 1 lot à vendre.

Afin de constituer une réserve foncière qui jouxte ce lotissement et permettre à terme une éventuelle extension, une proposition d'achat d'une parcelle contigüe au lotissement appartenant à un propriétaire privé a été actée par les élus.

Une cession a été réalisée par l'intermédiaire de l'organisme EPF-SMAF.

Sur le lotissement actuel, nous avons pu créer une nouvelle parcelle de terrain qui est proposée à la vente La voirie de ce lotissement a été réalisée en dernier.

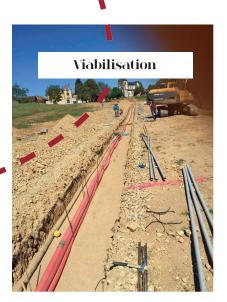
Aux abords de la Maison Batisse, un parking financé par un fonds de concours de la Communauté de Communes a vu le jour ainsi qu'une voie d'accés à la Rue du Pont du Bouchet en sens unique.

Ce lotissement représente une nouvelle évolution positive de l'aspect du centre bourg au fil des ans. L'accueil de nouveaux habitants est un gage de dynamisme pour la commune.



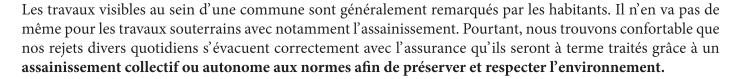












L'unité de traitement du Chauffier (années 60) est vieillissante avec un fonctionnement dégradé. La lagune de Tournobert (positionnée en descendant la route du Pont du Bouchet) est de conception rustique avec des performances épuratoires non satisfaisantes.

Suite à un diagnostic, il est prévu de regrouper les installations sur un même site. L'unité du Chauffier sera remplacée par un poste de relèvement permettant un acheminement des effluents sur la future station de Tournobert. Cette nouvelle station sera conçue pour assurer le traitement d'un équivalent de l'ordre de 1 800 habitants. Ce projet a nécessité la réalisation d'un inventaire de la faune et la flore par un bureau d'études spécialisé.

Le coût sera d'environ 1 700 000 €.

La subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a été accordée au taux de 60 % et le Conseil Départemental pour un taux de 22,78 %.

Les travaux commenceraient à l'automne 2019 pour une durée d'un an environ.

Début 2018, le Maire et Laurent Mazeron, adjoint en charge de l'assainissement, ont fait actualiser le **plan de zonage d'assainissement** par un cabinet.

La commune est soumise à **deux zonages** (assainissement collectif et assainissement autonome). Une enquête publique s' est déroulée du 20 août au 03 septembre 2018 pour la mise à jour du zonage d'assainissement. Aucune remarque n'a été portée sur le registre d'enquête. A l'issue de cette enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable au zonage d'assainissement.

La dernière étude datait de 2003. À Fontelun, le Soulier et Montavert, l'habitat étant très espacé, il est judicieux de ne pas faire réaliser un assainissement collectif qui aurait un coût de 320 000 € et qui ne serait pas subventionné. Des réunions ont eu lieu avec les habitants. Toutes les habitations n'ont pas besoin d'un système complet, il s'agit de travaux partiels pour être aux normes. Des aides du Conseil Départemental et de l'agence de l'eau existent. L'usager qui est en assainissement autonome ne paye pas la redevance « Assainissement » ensuite.

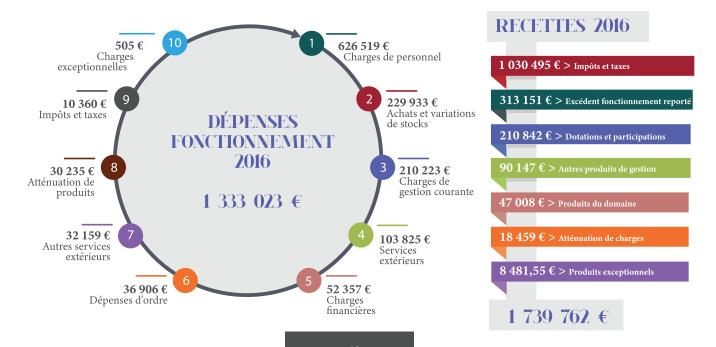
Syndicat Sioule et Morge: les tarifs pour 2019 sont maintenus au niveau de 2018.

La conduite d'eau de la Rue des Sports jusqu'à Tournobert a été changée et le coût (272 000 €) a été prise en charge par le Syndicat Sioule et Morge.

- 12 -

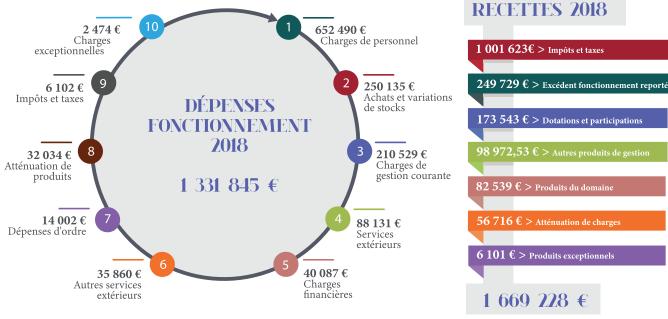












Quelles sont les principales dépenses au sein d'une commune?

Achats et variations de stocks
Services extérieurs

Eau, electricité, gaz, carburants, fournitures scolaires, vêtements travail, fournitures entretien
Assurances, entretien bâtiments, entretien véhicules, prestations service (eaux pluviales)

Autres services extérieurs Honoraires géometre, instruction urbanisme, avocat, frais affranchissement, téléphone, fêtes et cé-

rémonies,

Impôts et taxes Taxes foncières

Charges de personnel Salaires, cotisations sociales

Charges de gestion courante Service incendie SDIS, subvention CCAS, subventions associations, contributions syndicales

(Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz), subvention transports scolaires, indemnités Maire

et adjoints

Atténuation de produits Charges financières Reversement FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)

Intérêts d'emprunts

Charges exceptionnellesBourses et prix, subvention pour budget lotissement

Dépenses d'ordreTransferts entre sections, dotations aux amortissements, valeurs comptables

À noter que les graphiques sont issus des comptes administratifs annuels.

Clôture des comptes 2018

et prévisions d'investissements 2019

Le vote du compte administratif est un temps fort de la vie d'une collectivité locale.

Ce dernier retrace l'ensemble des dépenses effectivement mandatées et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire.

Il traduit les réalisations effectives, tant en fonctionnement qu'en investissement, dans le cadre des politiques menées par la collectivité.

Il permet par ailleurs d'apprécier la santé financière d'une collectivité dans l'évolution des équilibres budgétaires et comptables, et dans le résultat dégagé, qui permet de financer les investissements futurs.

Pour le budget communal, les résultats de clôture pour le compte administratif de l'année 2018 sont les suivants :

- en fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 331 845 € et à 1 669 228€ en recettes soit un résultat positif excédentaire de 337 383 €.
- en investissement, les dépenses s'élèvent à 496 385€ et à 541 323€ en recettes soit un résultat positif excédentaire de 44 938€.

L' excédent dégagé sera repris sur le budget prévisionnel 2019 avec 289 250 € en fonctionnement et 48 133 € en investissement.



Les impôts locaux ne seront pas augmentés pour l'année 2019. Les élus de la majorité ont voté à l'unanimité le maintien des taux. Les taux sont les suivants :

8.31 % pour la Taxe d'Habitation, 5,55 % pour la Taxe Foncière et 18,99 % pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti.

Ils n'ont pas subi d'augmentation depuis mars 2014 malgré une baisse des financements (DGF) et dans le respect de l'engagement pris par les élus majoritaires.

Principaux investissements pour 2019

Le budget primitif en 2019 équilibré en dépenses et recettes s'élève à environ 1 595 000 €. Il est en légère baisse par rapport à 2018.

Un emprunt d'un montant de 295 000 € sera contracté au cours de l'année 2019 afin de financer les diverses opérations d'investissements pour 2019 ainsi que les travaux conséquents sur l'aménagement de Tournobert.

Bâtiments : réfection de l'école maternelle (huisserie, toiture, barrière de sécurité, électricité, peintures, tableaux numériques) pour un montant avoisinant les 100 000 €.

Ce programme a reçu des accords de subventions de l'Etat (DETR), de la Région, de la Réserve Parlementaire et du contrat Ruralité. Pour la partie mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite, seront concernés le camping, l'église de Comps en deux phases. Un panneau lumineux sera investi avec un partenariat public/privé à l'étude.

Tournobert : 2^{ème} tranche des travaux d'aménagement

Sécurité : des travaux de sécurité sur certaines voies seront entrepris.

Eclairage public: des travaux pour un montant d'environ 70 000 € sont en prévision pour les secteurs suivants : Impasse du Chauffier, Tournobert. Une gestion de l'éclairage public afin de générer de meilleures économies d'énergie sera mise en place.

Assainissement : création d'une nouvelle station d'épuration en descendant le Pont du bouchet.



Le fleurissement de la commune est assuré chaque année par les agents techniques qui ont à cœur de réaliser de magnifiques compositions et de les entretenir au fil des saisons.

En hiver, les pensées viennent égayer les bacs et massifs implantés dans nos rues et carrefours. Au printemps et jusqu'à la fin de l'automne, ce sont des fleurs et plantes colorées harmonieusement disposées qui prennent le relais.

Un travail minutieux et laborieux qui permet d'offrir aux habitants et touristes en toutes saisons un paysage attrayant et agréable.

Depuis l'entrée en vigueur en 2017 de la Loi « Zéro Phyto », l'utilisation des produits désherbants de type pesticides est interdite et la commune des Ancizes-Comps a fait le choix de s'engager dans cette démarche en faveur du respect de l'environnement et de la biodiversité.

Les agents municipaux ont reçu des formations sur ce volet.

engagement nécessite adaptation et la recherche de solutions alternatives. Il s'agit de techniques telles que le paillage, une limitation des arrosages, des tontes régulées...

Il est donc normal que des herbes spontanées soient visibles sur certains espaces, trottoirs et emplacements publics.

Chacun est invité à participer à l'effort collectif en désherbant devant chez lui.



Élimination

des déchets verts

Interdiction du brûlage à l'air libre (Rappel de la DREAL)

Les déchets dits verts (tonte des pelouses, taille des haies et arbustes, élagages, débroussaillement) émis par des particuliers, constituent des déchets ménagers. Pour des raisons de dégradation de la qualité de l'air et de risques d'incendie, il est rappelé que le brûlage de ces déchets à l'air libre est un mode d'élimination qui est interdit - art. 84 du règlement sanitaire départemental (RSD).

Les solutions alternatives sont le compostage, le broyage ou le dépôt en déchetterie.

Les déchets verts agricoles ne sont pas concernés par le RSD en l'état actuel de la réglementation et, il est possible, dans certains cas bien spécifiques,

bulletin les ancizes.indd 16

http://www.auvergne-rhone-alpes. developpement-durable.gouv.fr/agirpour-la-q-ualite-de-l-air-en-auvergnerhone-a13973.html

d'autoriser le brûlage de ces déchets notamment pour des raisons sanitaires. En effet, hors épisode de pollution, l'incinération des végétaux d'origine agricole peut être réalisée à titre exceptionnel pour des raisons sanitaires, lorsqu'il s'agit de lutter contre les organismes nuisibles réglementés - art. L.251-3 du code rural, voir les autres organismes nuisibles, par incinération des végétaux contaminés ou des espèces invasives. Dans tous les cas, les dérogations ne peuvent être accordées que par la préfecture.

Le non-respect de cette réglementation expose le contrevenant à une amende pouvant atteindre 450 €.

13/08/2019 18:27:03

Nos fontaines,

notre petit patrimoine

Comme promis en 2014, le Conseil municipal tente de redonner vie au petit patrimoine communal présent dans les villages.

Nous axons nos efforts sur les fontaines, les bacs et les lavoirs.

En effet, de nombreux sites sont à réhabiliter et nous n'ignorons pas que l'eau risque de devenir un enjeu important dans les décennies à venir.

Dans cette optique de sauvegarde du patrimoine et avec l'aide indispensable des habitants, la fontaine de Montavert a déjà été remise en service. Cette année, c'est au tour des habitants de Farges de se lancer dans la rénovation de l' abreuvoir situé à l' entrée du village.

Une première étape de défrichage et de détournement de l'eau a été effectuée par les employés communaux.

Ce sont ensuite les « hommes de Farges » qui, avec la bonne volonté qui les caractérise, ont cherché la source, retrouvé les anciennes canalisations et commenté avec admiration le travail de leurs anciens.

Ils ont eu à cœur de rebâtir et envisagent même des améliorations.

Pendant la période estivale et automnale, le chantier intergénérationnel s'est mis en place et tout un chacun apporte sa pierre à l'édifice.

Au printemps 2019, le chantier s'est terminé.

Un habitant a fabriqué une table et des bancs en bois, nous le félicitons.

Le beau fleurissement de ce petit patrimoine est également à souligner.

L' inauguration sous un beau soleil a eu lieu le samedi 11 mai 2019.













Montavert





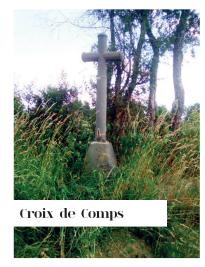


Coup de projecteur sur les autres initiatives

Une croix qui était délabrée, située à Comps, a elle aussi bénéficié

Aux abords du village de Fontelun, le chemin qui mène à une fontaine a été ouvert de nouveau par les membres de l'association Quad Nature, de la section « Voir et Savoir » et accompagné par Fernand Antunes, adjoint en charge des travaux et du cadre de vie. Un gros travail de dégagement de l'édifice a été réalisé par un habitant que nous félicitons. Cette fontaine renaît elle aussi.

Souhaitons que d'autres chantiers de mise en valeur du petit patrimoine voient le jour au sein des villages!



d'une remise en état.





Enlèvement des épaves

Une campagne d'enlèvement des épaves (véhicules, matériels agricoles, ancien électroménager) initiée par le SMADC (Syndicat Mixte d'Aménagement des Combrailles) verra le jour à l'automne prochain.

Des informations vous seront communiquées en temps utile sur le mode opératoire de cette future campagne. Des conseillers municipaux seront en charge de ce dossier pour le suivi des actions à mener.



Fibre optique

et Très Haut Débit



Le Très Haut Débit

Le plan Auvergne Très Haut Débit (ATHD) lancé en 2013 par les élus du Conseil Régional en place comporte trois phases de travaux. La Régie Auvergne Numérique est chargée d'assurer pour le compte de la Région et des quatre départements auvergnats la mise en place du réseau numérique public.

Comment s'articule le déploiement du Très Haut Débit ?

C'est la réalisation d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP) réalisé à l'échelle de la Région Auvergne en dehors des agglomérations qui permettra à terme de couvrir le territoire rural.

Le programme se déroule en plusieurs phases :

2013-2017 : développement de quatre technologies, la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH), la montée en débit, le WifiMax et l'équipement satellite ;

2017-2022 : déploiement de la fibre.

Les premiers travaux pour le passage de la fibre optique ont démarré en octobre 2017 avec la mise en place des armoires techniques à proximité du stade, Avenue de la Gare et derrière la Maison des Jeunes

Ces travaux se sont poursuivis courant 2018. L'implantation de poteaux est nécessaire sur quelques secteurs pour desservir toute la commune. La fibre optique devrait être opérationnelle en 2020 sur la commune.

Courant 2019, une réunion publique sera programmée avec les habitants par les services d'Orange.

Plus d'infos: https://www.auvergne-numerique.fr/presentation-du-projet-thd/

Les zones blanches

Lors du Comité interministériel aux ruralités qui s'est tenu le 13 mars 2015, le Gouvernement avait annoncé sa volonté d'améliorer la couverture en téléphonie mobile des zones les plus rurales.

Il avait lancé un appel à projets pour l'identification de 800 sites stratégiques.

Cet appel à projets publié au Journal Officiel du 5 avril 2016 vise à couvrir des zones de développement économiques, zones touristiques ou équipements publics ayant un intérêt économique non couverts en téléphonie mobile.

Dès le mois de mai 2016, les élus ont fait le choix de participer à ce projet. Les premiers contacts avec les services de l'Etat ont été engagés et une cartographie sur le terrain des zones blanches a été réalisée fin juin 2016 par l'adjointe Isabelle Mège et des agents du Conseil Départemental.

La commune des Ancizes-Comps a été retenue.

En janvier 2018, suite à des repérages sur les villages de Coureix, La Garde et Sagnes, des propositions de terrains ont été faites à Orange pour implantation d'une nouvelle antenne de téléphonie mobile.

CONTACT UTILE

L'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) a mis en place une **plateforme pour** que tous les usagers, les collectivités locales, les élus puissent **alerter des dysfonctionnements rencontrées** dans ses relations avec les opérateurs fixes, mobiles, internet : https://jalerte.arcep.fr/

L'Etat a demandé aux opérateurs téléphoniques de réaliser l'installation des pylônes.

Courant février 2019, une réunion en présence de Mme la Sous-préfète d'Ambert, d'un responsable du Conseil Départemental, l'opérateur Orange et du Maire s'est déroulée pour décider de l'implantation des pylônes aux endroits stratégiques. Pour le site du Plan d'eau des Fades-Besserve, un pylône est prévu à Confolant et à Coureix.

Le pylône présent sur Saint-Jacques d'Ambur pourrait être utilisé pour installer de nouveaux relais afin d'obtenir une couverture plus étendue et de meilleure qualité allant jusqu'au Pont du Bouchet.

Informations sur : http://francethd.fr/documents_reference/projets_sites_mobiles/

Réseaux électriques

et éclairage public

Depuis 2017, les travaux de mise en conformité de l'éclairage public se sont déroulés sur plusieurs secteurs selon un planning établi en deux tranches avec le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) du Puy-de-Dôme auquel la Commune adhère.

Rappel : le SIEG finance 50% des travaux et 50% restent à la charge de la Commune.

Ces mises en conformité permettent de moduler les éclairages en fonction des horaires afin de réaliser des économies d'énergie.

Tranche 1

- Impasse des Bouchaux et modification câblage Place du Marché pour un coût de 2 000 € HT
- Mise en conformité du camping (mise en sécurité) pour un coût de 3 100 € HT
- Pose d'un coffret et prise de secteur au complexe sportif pour un coût de 1 550 € HT

Tranche 2

La participation de la Commune pour cette tranche représente un montant de 13 600 € soit 50% du coût total. Ces travaux concernent le secteur du bourg vers l'EHPAD.

Des candélabres vieillissants ou cassés sont également remplacés régulièrement.

Tournobert

Les travaux d'enfouissement de l'éclairage public et des réseaux de télécommunications ont été effectués par le SIEG avec une participation de la Commune au financement des dépenses à hauteur de 42 000 €.

Impasse du Chauffier

Des travaux d'enfouissement du réseau électrique Basse Tension ont eu lieu Impasse du Chauffier.

Courant 2018, à la suite de ce chantier, il a été judicieux de décider d'enfouir les réseaux de télécommunication et de confier le chantier au SIEG avec une participation de la commune à hauteur de 4500 € HT incluant les travaux d'étude, de fourniture et pose de matériel de génie civil.

L'éclairage public demande lui aussi à être enfoui, le coût pour la Commune sera de 6500 € HT. Les candélabres d'éclairage public sont posés.

Une étude est en cours pour déterminer le coût des abords et de la voie. Le chiffrage du montant des travaux avoisinerait la somme de 150 000 €. Cependant, la conduite d'eau nécessiterait un changement car elle est vieillissante. Il faudra donc procéder au préalable au changement de cette conduite d'eau avant les travaux de réfection de voirie. Nous remercions les habitants de l'impasse du Chauffier pour leur patience.

Afin de réaliser des économies d'énergie, certains secteurs sont désormais éteints : le haut du village de Boucheix en direction des nouvelles usines, la descente vers le cinéma, la Rue des Villas, la Place du Marché sauf en été.

D'autres secteurs seront à étudier. Toutefois, il est difficile de couper totalement les éclairages sur notre Commune pour des raisons de sécurité routière car les rues et les routes sont empruntées quotidiennement par les salariés postés des entreprises de la zone industrielle.

Enfouissement de la ligne électrique 20 000 Volts

Fin 2018, les travaux ont démarré sur le secteur de Boucheix pour enfouir la ligne HTA au départ du poste de transformation EDF du Boucheix en direction de St-Priest-des-Champs.

L'enfouissement de cette ligne électrique s'est terminé en janvier 2019.



Ligne 20 000 volts le Boucheix

Numérotation

de nos rues!



La numérotation des rues se poursuit au fil des mois.

Les plaques de rue sont en lave émaillée. Un problème de fournisseur a retardé le chantier. Cette opération de numérotation prend du temps.

Les rues suivantes ont été numérotées :

- En 2014: avenue du Plan d'Eau
- A partir de 2015 : Avenue de la Gare, Rue et Route des Fades, Les Jarrasses, Rue des Sports, Rue des Dômes, Impasse Belle-Vue, Rue de l'Egalité, Rue du Pont du Bouchet



À qui le tour ? Rue du Mont Fraterr

Rue du Mont Fraternité, Rue de la Liberté, Impasse des Dômes

Le jardin d'enfants rénové

Le jardin d'enfants situé devant l'école maternelle nécessitait une remise à niveau des jeux car certains devenaient vieillissants.

Des jeux ont été changés et remplacés par des nouveaux, d'autres ont pu être rénovés.

Le traçage des allées a été refait et la sécurité autour des jeux a été repensé avec les matériaux adéquats par nos services techniques. La peinture des jeux a été également refaite.

La réfection du mur extérieur devrait s'opérer dans les prochains mois.

Ce jardin d'enfants agréable car ombragé avec de beaux arbres, des bancs et une enceinte fermée.















L'école maternelle accueillera 60 élèves (rentrée 2019) répartis dans deux classes. L'équipe pédagogique est constituée de deux enseignants, deux Atsem et une volontaire service civique. Mme Laurent, Atsem, est également présente dans l'école les matins. Grâce à la mobilisation permanente de l'association des parents d'élèves, et avec l'aide de la Communauté de Communes, les élèves peuvent bénéficier d'une sortie scolaire. En 2018, ils sont allés au sommet du Puy de Dôme et au château de La Batisse à Chanonat; en 2019, ils vont à Vulcania.

De novembre à juin les élèves de Moyenne Section puis de Grande Section bénéficient de séances de natation au complexe aquanautique à Saint-Georges de Mons.

Avec l'intervention (financée par la municipalité) de Nicole Jacquemet en éducation musicale, un spectacle commun aux deux écoles est présenté en fin d'année scolaire. Les deux classes ont participé au **projet** « **Scol'and art en Chartreuse** ».

Une plasticienne, Nelly Biard, est intervenue à l'école et les élèves ont pu déposer leurs œuvres sur le site de la Chartreuse Port Sainte Marie. **Une exposition présente sur le**

site tout l'été et visible par tous les visiteurs.



Au printemps 2019, le sol en moquette du bureau de la direction de l'école maternelle a été changé

Un voyage pour l'école élémentaire

Cette année les élèves de l'école élémentaire des Ancizes-Comps ont pu découvrir la Dordogne. En effet, ils sont partis en classe de découverte pendant trois jours à côté de Sarlat la Canéda dans un centre d'hébergement situé à Saint Geniès.

Le premier jour, ils ont pu visiter la grotte de Lascaux IV, reproduction à l'identique de la grotte de Lascaux. Le lendemain, deux activités étaient prévues au programme : la visite du Préhistoparc où sont visibles des représentations de scènes du temps des hommes préhistoriques. Les enfants ont participé à un atelier d'art pariétal pendant lequel ils ont utilisé la technique des hommes préhistoriques pour peindre et graver sur des pierres.

Une soirée « contes » avec une petite fête a également été organisée pour la plus grande joie des enfants.

Le dernier jour était réservé à la visite du château de Castelnaud et les enfants ont participé à une chasse au trésor pour découvrir la ville de Sarlat.

Un séjour animé riche en découvertes et échanges pour le plus grand plaisir des petits écoliers!

FINANCEMENT DE CE VOYAGE

Coopérative scolaire : 4170 €

> Municipalité : 4000 € > Familles : 3880 €

> APE : 1500 € > Maison de la solidarité : 1245 €

> Communauté de communes : 830 €

- 22 -

Le numérique arrive en classe

Fin décembre 2018, l'installation et la mise en service de **quatre tableaux numériques à l'école élémentaire** a eu lieu.

Ce projet suivi par l'adjointe aux affaires scolaires Isabelle Mège avait vu le jour en novembre 2017 à la demande des enseignants et des élus.

Des demandes de subvention avait été réalisée auprès du ministère de l'Education Nationale et de la région Fonds européens LEADER.

Une subvention Leader (Fonds européens) a été obtenue avec le concours du SMADC (Syndicat Mixte d'Aménagement des Combrailles).

Le matériel investi est un matériel haut de gamme avec des tableaux sur vérin ajustables en hauteur couplés à des vidéoprojecteurs performants.

Les tableaux offrent une surface traitée antireflets et utilisable avec des feutres effaçables à sec. Un PC portable commande cet équipement.

L'utilisation de ces tableaux numériques est entièrement interactive pour les élèves et permet une approche pédagogique différente dans les apprentissages.



Les TNI peuvent être à la fois utilisés comme tableau classique ou en projection de documents, livres etc. Cette installation a nécessité des travaux électriques pour le câblage des équipements.

Montant de la subvention LEADER obtenue : 15 598 € HT pour un montant de dépenses de 19 498 € HT (hors câblage électrique).

Des travaux de mise aux normes de la baie de brassage informatique ont également été réalisés ainsi qu'un changement de ligne téléphonique pour un meilleur débit internet.

L'école maternelle devrait elle aussi bénéficier d'un équipement neuf en TNI dans une classe d'ici la fin de l'année 2019. Un ancien tableau numérique de l'école élémentaire viendra compléter cet équipement et permettra de visionner des photos et films.

Un collège engagé pour un climat serein

Cette année 10 élèves (5 filles et 5 garçons) et 6 adultes (vie scolaire, enseignants, parents d'élèves et animatrice de la communauté de communes) ont bénéficié de 4 jours de formation dans le cadre du **dispositif** "Sentinelles et Référents" financé par l'Agence Régionale de Santé et soutenu par le Rectorat.

L'objectif est de lutter contre les phénomènes de bouc-émissaire et de discriminations et de sensibiliser les jeunes et les adultes à la détection et au traitement individuel et collectif des conséquences de ces phénomènes d'isolement et de harcèlement.

A l'issue de cette formation riche en partage d'expériences, des actions sont mises en place :

- présentation dans les classes,
- installation d'une boite aux lettres de communication,
- campagne d'affichage de prévention,
- information aux CM2 des écoles du secteur,
- mise à la disposition d'un bureau d'accueil des élèves en souffrance.

L'ensemble des Sentinelles et Référents est aujourd'hui très motivé pour faire perdurer ce dispositif au collège des Ancizes-Comps, les années à venir.





Jusqu'à la saison d'été 2014, le camping municipal présentait un mauvais fonctionnement et mobilisait de façon importante le personnel communal administratif et technique et ne permettait pas une ouverture optimale en période estivale.

Un nouveau mode de gestion avait donc été mis en place en 2015 sous la forme d'une convention de délégation de service public.

Suite à un appel d'offre, la SAS Vulcano était retenue pour une durée de trois ans avec prolongation jusqu'au 31 janvier 2019.

Durant cette période, le fonctionnement du camping s'est révélé satisfaisant. L'attractivité touristique de la commune a été en nette progression avec une belle fréquentation du camping.

A partir de l'été 2018, la commission municipale en charge du camping a de nouveau étudié les différentes possibilités de gestion.

Des travaux ont été réalisés au niveau des bloc-sanitaires, les WC très anciens ont été remplacés.

également été constatées et ont été

Après un travail avec une juriste, la commission a fait le choix d'une autorisation d'occupation du domaine public avec fonds de commerce qui permet d'introduire plusieurs critères pour l'avenir du camping avec notamment :

- une durée plus longue d'occupation,
- la possibilité au futur gestionnaire de réaliser des investissements pour améliorer l'attractivité du camping,
- permettre l'amortissement sur du long terme des investissements réalisés pendant la durée d'occupation.

Le Conseil municipal a approuvé le choix de la commission pour une « Autorisation d'occupation du domaine public avec fonds de commerce ».

Une juriste a été mandatée pour rédiger l'appel d'offre et apporter l'expertise requise sur la rédaction de la convention l'autorisation d'occupation du domaine public avec fonds de commerce.



Un appel à candidatures a eu lieu. Une seule offre a été déposée et retenue, celle de la SAS Vulcano.

La convention d'autorisation d'occupation du domaine public avec fonds de commerce a débuté au 1^{er} février 2019.

Les modalité de la convention



Redevance annuelle versée par la SAS Vulcano

8000 €

(revalorisée chaque année selon l'indice INSEE durant l'occupation)





La SAS Vulcano devra réaliser des investissements pendant la durée d'occupation.

- 24 -

Le SIRB

Rappelons-le, le Syndicat Intercommunal de la Retenue des Fades Besserve SIRB a repris l'exploitation et la gestion directe de l'ancien village de vacances de Confolant depuis le 1er juillet 2016 suite au dépôt de bilan du dernier délégataire. Etap' Auvergne est une résidence de tourisme qui a bénéficié de travaux de modernisation et de mise en sécurité du bâtiment accueil en 2016/2017 :

- reprise de la toiture terrasse,
- remplacement de portes et de cloisons coupe-feu, réaménagement.

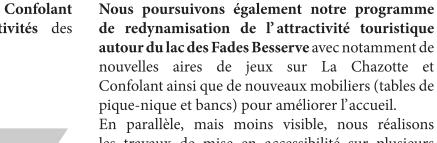
Le restaurant et le bar de la résidence sont ouverts à tous dès le mois d'avril sur réservation en semaine et en accès libre les week-ends.

L'accès à la piscine extérieure est gratuit pour les clients ponctuels sur achat d'une consommation (restauration, bar) et les locataires saisonniers.

Nouveau : cette année, vous pouvez louer des VTT électriques et leurs équipements de sécurité par Internet ou via l'accueil Etap'auvergne. Un siège enfant et une remorque sont mis à disposition pour les familles.

La base de loisirs Aqua'Loisirs de Confolant permet aussi de diversifier les activités des promeneurs et des vacanciers:

- parc aqua-ludique,
- trottinettes tout-terrain électriques,
- promenades à poneys.



En parallèle, mais moins visible, nous réalisons les travaux de mise en accessibilité sur plusieurs équipements.





Sur l'autre rive, la station d'épuration de La Chazotte a totalement été démantelée pour laisser place à un nouveau système de filtration des effluents par des filtres plantés de roseaux et une zone de rejet végétalisée. Les eaux usées du lotissement de la Chazotte, du hameau de chalets et des sanitaires publics de la plage sont acheminées jusqu'à cette station.

Cette année, le bistrot de La Chazotte change de gestionnaire et de cartes : les goûters seront à l'honneur toute la journée, tous les jours à partir du dernier week-end de juin.

Au printemps 2019, nous avons engagé des travaux de mise en sécurité d'une infrastructure sur le site archéologique de La Chartreuse de Port Sainte Marie.



José DE JÉSUS, Président du SIRB

ANIMATIONS autour du plan d'Eau des Fades

CONTACT

À venir : nouveau site Internet | Suivez sur notre page facebook « Lac des Fades » SIRB: 04.73.86.86.15 (du lundi au vendredi) ou par email: sirb63@wanadoo.fr

Quoi de neuf

à l'Office de Tourisme ?



Le bureau de l'Office de Tourisme situé avenue du Plan d'Eau en centre bourg est ouvert tout l'été et sur d'autres périodes de l'année.

Il dépend de l'Office de Tourisme des Combrailles (OTC).

Aux Ancizes-Comps, ce bureau de l'OT accueille les touristes et les habitants pour leur proposer des informations touristiques et sur les animations locales diverses :

- manifestations,
- expositions,
- marchés et foires.

De nombreuses expositions de peintures, photographies ont lieu au fil des mois.



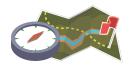
Zoom sur l'espace boutique

Il offre la possibilité d'acheter des fiches à 1 € sur les randonnées et découvertes en Combrailles au rythme de chacun.

Pour les enfants, plusieurs chasses aux trésors « Geocaching » sont accessibles à tous pendant l'année.

Vous trouverez dans cet espace des livres, des documents et des idées de cadeaux sur le territoire des Combrailles.





Partez à la découverte de votre territoire !!!

OUVERTURE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avril, mai, juin, sep- tembre	Fermé	9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h	9h à 12h	Fermé	9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h	Fermé
Juillet, août	Fermé	9h30 à 12h30 et 13h30 à 18h				
Octobre à mars	9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h	9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h	9h30 à 12h	Fermé	9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h	Fermé

CONTACT

Site Web: http://www.tourisme-combrailles.fr/

Suivez-nous sur Facebook: OfficeTourismeCombrailles

Tél: +33 (0)4 73 85 80 94

Office de Tourisme des Combrailles - Av du Plan d'Eau - 63770 Les Ancizes-Comps

Conseils et WIFI gratuit*

N'hésitez pas à venir rendre visite à l'0T! * Astuce WIFI : le bureau propose également un accès Wifi public pour vous faciliter la vie et vous permettre de découvrir toutes les possibilités qu'offrent les Combrailles à travers le site Web de l'Office de Tourisme

Focus sur...

La balade du journal

Cette manifestation a eu lieu sur la commune en partenariat avec le journal « La Montagne » le dimanche 25 mars 2018. Trois circuits de randonnée étaient proposés aux participants.

Les points et sites remarquables suivants ont été mis en avant dans le choix des circuits :

- Eglise du centre bourg
- Maison de la Musique
- Plan d'eau des Fades
- La Chartreuse Port Sainte Marie
- Usines Aubert et Duval
- Mémorial des Combrailles « L'Homme ailé »



Ravitaillement des associations bénévoles

Un travail assidu en équipe mené par Corine Lobjois, adjointe, et un conseiller municipal investi, les élus de la commission en charge des animations, ainsi que les bénévoles des associations a permis d'organiser cette journée en partenariat avec le journal de « La Montagne ».

Des réunions ont eu lieu afin de définir les trois circuits, la sécurité et le ravitaillement. Des chefs de poste ont été désignés par « La Montagne ».

LA MONTAGNE



Il s'agissait de la première balade de la saison 2018, elle attire toujours de nombreux marcheurs.

Les randonneurs sont venus en nombre découvrir la commune et ses alentours.

Les bénévoles étaient très présents et impliqués. Ils ont reçu les remerciements des élus.

Une journée placée sous le signe de la réussite et du partage qui a permis de faire connaître la commune et les Combrailles avec notamment un passage par le site de la Chartreuse Port Sainte-Marie.



Passage à la Chartreuse Port-Sainte-Marie





Le traditionnel repas des habitants de plus de 70 ans s'est tenu en septembre 2018 au Foyer Rural, rassemblant 114 personnes.

En 2017, 122 personnes avaient participé. Le repas était préparé par le traiteur Jean-Michel Labonne de Bromont Lamothe.

L'animation musicale était assurée par l'orchestre sympathique de Michel Fougeroux.

Depuis 2017, l'adjointe Hélène Courtadon et son équipe du CCAS ont choisi de décorer la salle selon une thématique. En 2017, le thème du « Bord de Mer » était retenu et en 2018, ce fut celui des « Jardins d'Automne ».

Les membres du CCAS soulignent qu'ils ont à cœur de permettre la participation du plus grand nombre d'habitants au repas servi au Foyer Rural. Ainsi, ils se mobilisent pour aller chercher des personnes désireuses de participer mais qui n'ont pas de moyens de locomotion.

En parallèle, plus de 100 colis ont été distribués aux personnes qui ne peuvent être présentes en général pour raisons de santé au repas servi au Foyer Rural.

34 colis ont été distribués aux résidents de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

M. le Maire a lui-même porté les colis à six Ancizois résidents dans d'autres EHPAD en dehors de la commune.

L'objectif d'une équité entre le prix du repas et le prix du colis, fixé par les membres du CCAS est atteint.







Marché de Noël

En décembre 2018, comme chaque année, le CCAS était présent au Marché de Noël avec un stand afin de participer à l'animation et de récolter quelques fonds qui viennent alimenter et créer un petit plus sur le budget CCAS.





Le vendredi 14 juin 2019, à la salle municipale sous le stade, avait lieu la remise des médailles d'honneur régionales départementales et communales pour les agents municipaux concernés.

Une cérémonie a été organisée par la municipalité autour d'un buffet convivial.

Les médailles ont été remises aux récipiendaires par le Maire en présence de M. le Sous-Préfet de Riom Franck Boulanjon, des élus municipaux et de M. André Neyrat Maire honoraire.

Didier Manuby Maire a retracé la carrière de chaque agent concerné. Une cérémonie émouvante pour toutes et tous, qui n'avait pas eu lieu depuis 2002. La médaille d'or était remise à M. Luc Desparnat par M. André Neyrat. Un de nos agents Mme Monique DICHAMP était également à l'honneur pour son départ à la retraite. Un petit colis était offert à chaque agent.





Le maire a salué la disponibilité et la qualité du travail des agents dévoués à la commune et au service des administrés. Il a souhaité souligner la grande implication des agents au quotidien dans leurs tâches respectives.







- Martial Cléret, agent technique
- Monique Dichamp, agent administratif
- Chantal Laurent, agent des écoles
- Béatrice Muller, agent des écoles
- Thierry Noblet, agent technique
- Maria Alzira Ribeiro, agent des écoles
- Nelson Carvalho, agent technique
- Jean-Michel Mazuel, agent technique
- Marie-Christine Pinheiro, agent administratif



Luc Desparnat, agent technique

- 29 -



Le 11 octobre 2018 a eu lieu sur les communes situées le long de la Sioule un **exercice fictif de simulation de rupture du barrage des Fades** et de mise en œuvre du PPI (Plan Particulier d'Intervention).

Des gendarmes du Puy-de-Dôme ainsi que des pompiers du SDIS ont participé, dans la matinée, à un test du plan particulier d'intervention (PPI).

Le PPI est un dispositif local mis en place pour faire face aux risques technologiques liés à la présence d'un barrage ou d'un site industriel. Il fait partie du plan ORSEC. La municipalité des Ancizes-Comps était impliquée dans cet exercice.

Un scénario avait été mis en place par les services de l'Etat (préfecture du Puy-de-Dôme).

Il s'agissait de permettre aux secours, gendarmes, services de l'Etat et élus de voir en situation de crise comment déclencher le PPI.

Les élus présents : le Maire Didier Manuby, la 1ère adjointe, Isabelle Mège, et un conseiller municipal disponible en cas de besoin, ont effectué cet exercice en lien avec la préfecture.

Le Maire a simulé l'activation du PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

Cette simulation a démarré à 8h00 et s'est terminée à 10h50.

Ce matin-là, les habitants de Coureix ont peut-être entendu la corne de brume qui s'est déclenchée au barrage des Fades et qui annonce un risque majeur et signale aux habitants qu'il faut évacuer dans les plus brefs délais.

Toutefois, sur notre commune, le risque d'inondation est faible pour l'ensemble des villages les plus proches du barrage car ils sont situés en hauteur.

Un bilan a été réalisé par les élus et transmis en préfecture pour analyse.



INFO

La réglementation en vigueur exige que chaque commune établisse un DOCUMENT COMMUNAL D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM). Ce dossier est consultable en mairie aux horaires d'ouvertures ainsi que sur le site internet de la mairie. Un dépliant au format A4 a été distribué aux habitants de la commune fin septembre-début octobre 2018 dans les boîtes aux lettres. Des exemplaires sont disponibles en mairie.

Tempête de neige fin octobre 2018

Un épisode neigeux précoce dû à une dépression nommée Adrian a sévi sur notre secteur et le Massif Central du 28 octobre au 30 octobre 2019. La neige est tombée en abondance. Un vent fort soufflait par rafales.

Les arbres qui n'avaient pas encore perdu leurs feuilles ont subi d'importants dégâts : branches cassées, troncs fendus.

Les arbres tombés sur les lignes électriques et télécoms ont entraîné des dommages importants et des coupures majeures d'électricité sur le réseau ERDF. Les équipes d'ENEDIS Auvergne avec le renfort de la FIRE (Force d'Intervention Rapide Electricité) étaient mobilisées sur le terrain mais les conditions météorologiques très mauvaises et l'ampleur des dégâts ont rendu difficiles d'accès et dangereux les secteurs sinistrés de part d'autres des départs d'alimentation des lignes sur le réseau.

Sur notre commune, une partie des foyers du Bourg : Croix Mallet, Le Boucheix, une fraction des Jarrasses, les villages : Comps, Sagnes, Coureix, La Garde, Fontelun, La Rossignole étaient privés d'électricité. Sur ces secteurs, les élus se sont mobilisés pour recenser les habitants les plus vulnérables : personnes âgées seules et isolées, personnes à mobilité réduite ou malades, personnes avec une assistance respiratoire, foyers avec nourrissons.

BILAN

Les élus ont effectué un débriefing à l'issue de cet épisode météorologique. La mairie va s'équiper de quelques groupes électrogènes.

Il est nécessaire que la solidarité familiale ou de voisinage s'opère afin de créer de l'entraide et repérer les situations problématiques pour pouvoir alerter en cas de nécessité.

Les personnes déclarées comme patients à haut risque vital (HRV) traités à domicile doivent faire leur demande d'accès à un service particulier d'information en cas de coupure programmée ou inopinée sur le réseau électrique afin d'être traités prioritairement ou permettre aux familles de s'organiser.



Ils ont rendu visite à ces personnes seules afin de connaître leurs besoins, leur a porter du soutien car certaines n'avaient plus de chauffage et de lumière depuis près de 12 heures.

Ils ont aidé à recharger des téléphones portables en mairie. Une soupe chaude a été délivrée à celles et ceux qui le souhaitaient.

Les services d'accueil de la Mairie ont été très réactifs au téléphone pour renseigner les administrés. Les services techniques étaient mobilisés pour déneiger et dégager les arbres et branches.

Dans l'ensemble, la population impactée a été patiente.

Le retour complet à la normale s'est effectué le mercredi 30 octobre 2019.

Les informations étaient relayées via la page Facebook de la Mairie.

A noter qu' ENEDIS prévoit des groupes électrogènes pour les bâtiments tels que : les hôpitaux, les cliniques, les EHPAD... ou les personnes recensées sous assistance respiratoire.

Une salle municipale chauffée était réquisitionnée pour accueillir les administrés impactés.



Pour information, une autre partie du réseau aérien a été enfoui durant l'hiver sur le secteur du Boucheix, ce qui permet d'éviter de plus en plus des situations telles que celle vécue fin

octobre 2018.

Nous remercions les équipes d'ENEDIS Auvergne pour leur efficacité, leur réactivité et leur retour d'informations.

NB: depuis cette tempête, beaucoup d'arbres situés dans des propriétés privées se sont cassés et ils obstruent encore les chemins communaux. Nos agents municipaux ont fait le maximum pour rendre accessible les chemins concernés mais ils ne peuvent pas intervenir chez les privés et il est parfois difficile de trouver les propriétaires.

- 31 -



La Communauté de Communes CSM a pris la compétence obligatoire « Restauration Collective » à partir du 1^{er} janvier 2019 afin de se mettre en conformité deux ans après l'élargissement. Après une étude complète, un schéma d'organisation et de production a été présenté sur le territoire avec la réalisation des repas sur le site de la cantine actuelle pour les scolaires et les repas des séniors de l'EHPAD sont fournis par la cantine de Saint Georges.

Dans la nouvelle organisation, ce sont les 29 communes de l'intercommunalité qui participeront aux futurs travaux d'investissement. L'intercommunalité pourra prétendre à 50% de subvention des autres collectivités. La part pour les communes sera ramenée à environ 17%.

L'évaluation des charges pour notre commune au poste budgétaire « Cantine scolaire » est d'environ 67 000 euros qui seront transférés à la Communauté de Communes.

Concernant la restauration scolaire, à terme, une harmonisation des repas servis est souhaitée d'un point de vue nutritionnel en respectant l'équilibre alimentaire. Le « fait maison » sera privilégié et l'approvisionnement en produits frais, bio via les circuits courts aussi (maraichages, produits laitiers, viande).

Les enfants seront sensibilisés par des actions au partage, découpage des aliments et gaspillage alimentaire.

Au niveau des tarifs, pour réduire la disparité entre les communes, un lissage sera effectué sur 5 ans. Le tarif communal actuel de 2,30 € (tarif très bas et qui

n' avait pas été augmenté depuis 2008) sera revalorisé progressivement afin d'avoir un tarif identique sur l'ensemble de la Communauté de Communes qui sera fixé à 3,35€ en 2024. Un nouveau règlement intérieur sera en vigueur dès la rentrée de septembre 2019.



Reconstruction de l'EPHAD des Ancizes-Comps

L'EHPAD actuelle n'étant pas aux normes, une étude avait été menée entre 2013 et 2015 par un cabinet spécialisé (GERONTIM). Celle-ci avait montré que le coût de rénovation et d'extension de l'EHPAD mais sans création de lits supplémentaires représentait un coût élevé. De plus, il s'avère qu'un transfert des personnes dépendantes pendant une rénovation de bâtiment est préjudiciable à leur santé.

Début 2016, le choix du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social) s'est donc porté sur une nouvelle construction à 41 lits avec création de 7 lits supplémentaires. L'ancien EHPAD après l'ouverture du nouveau, pourrait être, à terme réhabilité sous diverses formes avec la création possible de logements adaptés (étude en cours) et/ou en pôle médico-social (bureaux, logement d'urgence...).

Le choix du terrain pour le nouvel EHPAD s' est rapidement orienté sur la parcelle qui jouxte l'école maternelle. En mai 2016, un arrêté d'accord a été délivré par l'ARS et le Conseil Départemental pour construire un nouvel EHPAD. En décembre 2016, les démarches pour faire l'acquisition du terrain vers la maternelle appartenant à des propriétaires privés ont donc été entreprises par l'intermédiaire de l'EPF-SMAF. Environ 14 000 m2 sont nécessaires pour ce projet. Afin de gagner du temps, en parallèle, un appel à candidatures avait été lancé pour concourir au projet de construction. Un projet s'est détaché et a été retenu à l'unanimité du jury. Les travaux sont de l'ordre de 3,8 millions d'euros HT.

Le dépôt du permis de construire était prévu en juillet 2018 pour un début de travaux en mars 2019.

Concernant le terrain, une promesse de vente a été signée fin 2017. Cependant un agriculteur locataire du terrain disposait d' un droit de préemption lié à son bail agricole, qui lui a été signifié tardivement par le notaire en juillet 2018.

La situation est restée bloquée plusieurs mois. Après plusieurs rencontres pour faire évoluer ce dossier, une réunion de conciliation a été organisée en présence des juristes afin de trouver une solution de sortie avec proposition d'indemnisation et des compensations de terrains suite à la perte de cette parcelle.

Un projet de protocole transactionnel est en cours d'élaboration et devrait être signé par les parties prenantes, les vendeurs, l'agriculteur et la commune. Le permis de construire du nouvel EHPAD a été déposé et des forages réalisés sur la parcelle.

Il est regrettable de noter le temps perdu d'environ 9 mois sur l'avancement de ce nouveau projet.

Un avis défavorable est toujours émis par la commission de sécurité pour l'ancien EHPAD.

Le maintien de l'ouverture actuelle est sous la seule la responsabilité du Maire.

Sauvegarde et valorisation du patrimoine ferroviaire et industriel

Le viaduc des Fades constitue un ouvrage d'art exceptionnel et il est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis le 28 décembre 1984. Grâce aux synergies développées entre le SMADC, la Fondation du Patrimoine, avec le concours de l'association Sioule et Patrimoine et la commune des Ancizes-Comps, un dossier a été déposé pour proposer le viaduc des Fades au titre des monuments emblématiques dans le cadre de la « Mission Bern ». Ce projet a été retenu et fait partie des 18 sites sélectionnés au niveau national et le seul au niveau régional. Ces sites bénéficieront d'un soutien financier, via le tirage d'un Super Loto qui a eu lieu le 14 juillet 2019 et deux offres de tickets à gratter mis en vente début septembre 2019. Afin de pouvoir intégrer le Viaduc de Fades dans le cadre du Loto du Patrimoine et de la mission Bern, il fallait mettre en place un projet structurant qui permette de concourir. Le projet de vélo rail de la gare des Ancizes-Comps au Viaduc des Fades déposé par la Fondation du Patrimoine a permis de proposer un nouveau concept lié aux loisirs.

Le projet est multi partenarial entre la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge, SNCF RESEAU propriétaire du viaduc des Fades et de la ligne, le SMAD des Combrailles, l'Office de Tourisme des Combrailles pour la promotion touristique et la commune des Ancizes-Comps.

Le Viaduc des Fades ne sera pas repeint demain dans son intégralité car le coût de sa restauration est très important et le projet se déroulera en plusieurs phases. Un premier pas positif vers sa réhabilitation.

L'intercommunalité est présente sur nos communes et assure la gestion, l'entretien et la rénovation de diverses infrastructures attractives pour notre territoire.











L'Association des Parents d'Élèves

L'APE des Ancizes-Comps œuvre pour les écoles maternelle et primaire, et pour le collège.

Elle organise toute l'année différentes manifestations qui permettent d'aider à financer des projets au sein des écoles (voyages scolaires, achat de matériels...)

Son rôle ne s'arrête pas là. Ses membres sont les représentants des parents au sein des différents conseils d'école, ce qui a conduit cette année par exemple, à se mobiliser pour la sauvegarde d'une classe à l'élémentaire. En zone rurale, ceci constitue une vraie force du fait de la menace de fermeture de classe de plus en plus importante.

Lors de l'année scolaire 2018/2019, nous avons réalisé diverses actions telles qu'halloween, le loto, un tournoi Fifa, un apéro concert, la vente de calendriers photos et de madeleines Bijou (élèmentaire et maternelle).

Grâce à ces actions, nous avons récolté de l'argent qui est redistribué aux écoles en fonction des besoins.

Nous avons aussi organisé le noël des enfants de la maternelle et du primaire avec la venue du père noël et la distribution de cadeaux pour les écoles.

Toutes ses actions et manifestions sont réalisables grâce à l'aide de bénévoles qui ne sont jamais assez nombreux.

N'hésitez pas à venir à de notre assemblée générale qui aura lieu courant septembre pour donner un peu de votre temps et surtout passer de bons moments!!!!!

Visitez notre page facebook!

bulletin les ancizes.indd 34

QUAD Nature Les Ancizes

Il s'agit d'une association qui compte une trentaine d'adhérents, tous passionnés de quad et amoureux de la nature et de notre belle région.

Au cours de l'année 2018/2019, les membres de l'association ont organisé une randonnée quad qui a permis à une quarantaine de participants de découvrir (ou re-découvrir) nos superbes vallées. Un repas à thème a également été proposé début avril. À chaque manifestation, savoir-vivre et bonne humeur sont exigés!

L'association a aussi contribué, pour la deuxième fois et en accord avec la municipalité, à l'ouverture de chemins de la commune, envahis par la végétation et victimes de chutes d'arbres. Cela permet ainsi à tout le monde de réutiliser ces voies et de les maintenir en bon état.



Une saison 2018/2019 de commémorations et de Jazz pour l'Union Musicale



L'année scolaire 2018/2019 est marquée par l'obtention du label Mission Centenaire pour la commémoration de l'armistice 1914/1918 ainsi que par la naissance du Big Band Jazz.

Deux concerts sous le label « Mission centenaire » par la préfecture du Puy-de-Dôme.

L' orchestre d'harmonie et le Canto Général Auvergne, chœur emblématique de Clermont-Ferrand, composé de plus de 110 choristes, ont proposé deux concerts exceptionnels les 18 et 24 novembre. Ces deux dates labellisées par la "Mission Centenaire" de la Préfecture du Puy-de-Dôme, ont rencontré un franc succès. Avec plus de 450 personnes ayant fait le déplacement à l'église de Saint-Genès-des-Carmes à Clermont-Ferrand, et près de 300 personnes à l'espace de vie rurale de Saint-Gervais-d'Auvergne, cette première collaboration entre les 2 ensembles musicaux a été une réussite totale. Ce programme de presque 2 heures de musique a par son éclectisme procuré de nombreuses émotions. Comme fil rouge, la commémoration de l'armistice de 1918 a permis de se souvenir en musique de différents évènements de cette Grande Guerre avec en point d'orgue la magnifique œuvre « l'Homme Armé » de Karl Jenkins. Ces deux concerts se sont conclus par une standing ovation de la part du public.



Une commémoration du centenaire également honorée par les élèves de l'école de musique

En complément de la participation des écoles primaires lors des cérémonies grâce au travail d'Emmanuel Falvard, intervenant en milieu scolaire, les élèves de l'école de musique ont eux aussi commémorés le centenaire de l'armistice par un spectacle à la salle des fêtes de Charbonnières les Vieilles le samedi 08 décembre 2018.

Des plus jeunes enfants des classes d'éveil musical à l'orchestre d'adolescents, tous les élèves de l'école de musique ont repris en chœur et en musique des chansons phares de cette époque. Entre chaque musique et chant, le public a pu apprécier les différentes scènes théâtrales écrites par Mickaël Laffay, professeur des écoles à Manzat. C'est dans ce contexte qu'Emmanuel Falvard, professeur à l'Union Musicale et Thierry Varion, directeur, ont changé de costume pour entrer dans des rôles de soldat et d'instituteur.



Naissance d'un nouvel ensemble : le Big Band Jazz

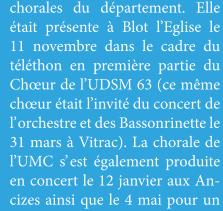
Le Big Band de Jazz dirigé par Séverine Valleix a vu le jour en septembre 2018 et a donné son premier concert lors d'un Cabaret Jazz le 27 octobre à la salle des fêtes de Saint Gervais d'Auvergne en accueillant pour l'occasion le groupe Mirror Combo (jazz latino). Nous avons pu le retrouver au Foyer Rural des Ancizes le 12 janvier 2019 puis le 30 mars pour la clôture de l'audition des élèves à la salle des fêtes de Vitrac. Cet ensemble d'une quinzaine de membres arbore un répertoire de Jazz et de Soul.

Il complète ainsi le répertoire que peut proposer l'UMC en animations pour des manifestations publiques ou privées. Le Big Band Jazz est également programmé le 15 juin pour la fête de l'école de musique aux Ancizes et le 21 juin pour la fête patronale de Saint Gervais.



Dirigée par Vincent Bellier la chorale a donné un concert avec le Brass Band des Volcans le 6 octobre 2018 à Thiers avec d'autres chorales du département. Elle échange de chorales à Saint Angel.



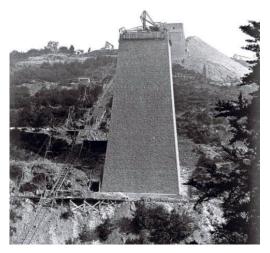


L'association Sioule et Patrimoine

L'association

Sioule et Patrimoine a été créée en 1992 par Robert COMBES. Son objectif principal est la **défense du patrimoine bâti et naturel** de la vallée de la Sioule.

Nous souhaitons que les générations actuelles et à venir puissent être en capacité de préserver l'héritage offert par nos ancêtres par la valorisation du patrimoine au travers d'actions innovantes. Suite à la fermeture en 2007 de la ligne Volvic – Lapeyrousse et l'abandon du viaduc des Fades par son propriétaire, et depuis le centenaire de sa construction en septembre 2009, nous monopolisons actuellement toute notre énergie à la sauvegarde de cet ouvrage unique.



Notre stratégie

Nous avons toujours été convaincus que pour être sauvegardé, **le viaduc des Fades devait devenir un outil touristique.** C'est ainsi que depuis plusieurs années, nous portons un projet à vocation touristique où cet ouvrage tient une place centrale.

Cette démarche a été présentée aux élus (Députée, Sénateur, Maires, SIRB, SMADC, Communautés de Commune, Conseil Départemental ...), associations diverses et entreprises.

C'est donc ce travail de fond qui a permis de rassembler les forces vives pour les faire avancer ensemble autour de ce projet qu'elles se sont approprié.

La mission BERN



En janvier dernier, la Fondation du Patrimoine a demandé aux acteurs locaux (SMADC, communauté de communes Combrailles Sioule et Morge, mairie des ANCIZES COMPS) et Sioule et patrimoine, de venir exposer leur projet touristique. L'objectif était de monter le dossier de candidature pour être retenu par la mission BERN. Le 11 mars, nos efforts ont été récompensés par la sélection du viaduc des Fades comme site emblématique de la région Auvergne Rhône Alpes.

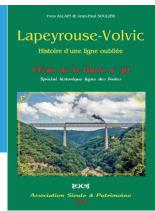
Un des critères prépondérants pour la mission BERN est le fait qu'il existe un projet touristique.

Le travail de longue haleine a donc porté ses fruits!

En avril dernier, **l'équipe de Stéphane BERN est venue sur le site du viaduc des Fades**, réaliser un tournage pour un spot publicitaire destiné à promouvoir le loto du patrimoine. Stéphane BERN était présent sur un court créneau un samedi matin avec des conditions météorologiques particulièrement éprouvantes ce jour-là mais qui n'ont pas découragé le présentateur.



Un numéro 40 de l'Echo de la Vallée a été édité et mis à la vente. Il est réalisé par Jean-Paul Soulier et Yves Allain. Ce numéro spécial retrace toute l'historique de la ligne des Fades. Renseignements : sivolis@orange.fr Page Facebook : Sioule et Patrimoine



Le Comité des fêtes de Comps

Le Comité des Fêtes de Comps organise chaque année quatre manifestations :

- un concours de belote avec repas en début d'année,
- un inter quartiers/associations début juillet suivi d'un repas champêtre et feu d'artifice,
- un concours de pétanque le dernier week-end de juillet,
- le **Trail des Combrailles** qui se déroulera cette année le **27 octobre 2019** (départ à 9 h).

Pour la 4^{ème} édition une **nouveauté** est proposée : une **randonnée pédestre.**

Le Trail ne pourrait se faire sans l'appui de tous les commerçants, propriétaires de terrains et surtout la mairie qui nous soutient financièrement et matériellement. Une mention spéciale à la centaine de bénévoles sans qui le Trail ne serait pas possible.



Les équipes participantes à l'interquartier



Trail des Combrailles

Une année d'anniversaire riche en activités à la Chartreuse

Il y a 800 ans, les chartreux arrivaient en Combrailles; pour marquer cet anniversaire les amis de la chartreuse ont mis en place de nombreuses activités pour la période estivale.

La saison débute avec la 3ème Edition de « Scol'and art en chartreuse ». Cette année 5 écoles, 14 classes dont la maternelle des Ancizes participent au projet. 250 jeunes accompagnés par Nelly Biard, artiste plasticienne, qui propose un cheminement artistique sur le site de la chartreuse autour du thème « habiter » à découvrir tout l'été.

Elle se poursuit avec un projet de concours artistique : « Arts en chartreuse », lancé en partenariat avec l'ORACLE. Les artistes doivent produire au cours de l'été une œuvre qui doit représenter un élément, un espace du site selon la technique de leur choix. Les œuvres sélectionnées seront ensuite exposées dans les communes des Combrailles.

Le projet débute par une journée peinture en pleine nature le 6 juillet.

Cette journée sera aussi l'occasion d'inaugurer un parcours de station « pas à pas d'aquarelle » réalisé par JF Malecki.

Pendant l'été, des visites découvertes du site seront proposées tous les jeudis de 14h à 17h. Pour les visiteurs qui découvrent le site en l'absence des membres de l'association, un parcours audio-guidé est disponible sur le site.

Grâce au travail des bénévoles pour l'entretien du site et l'installation de bancs, de tables de jeux, de boîte à lire, le site est prêt à accueillir les visiteurs et doit permettre à chacun de venir profiter du calme de la sérénité de la chartreuse.





Pour permettre à l'association de poursuivre tous ses projets, un espace de don (déductible des impôts) est ouvert sur la plateforme collaborative Helloasso

https://www.helloasso.com/ associations/les-amis-de-lachartreuse-port-sainte-marie/ formulaires/1/widget

Nos Sapeurs Pompiers

Nos sapeurs-pompiers sont présents et volontaires pour secourir les habitants de notre commune et territoire et nous les en remercions vivement.

Les élus ont fait le choix d'octroyer une subvention à l'Amicale des sapeurs-pompiers pour la prise en charge de leur assurance au prorata de leur nombre présents sur la commune soit 665 € (35 € pour 19 pompiers) selon l'année.

Une convention a été signée avec la SEMERAP pour le contrôle des poteaux d'incendie à compter du 1er septembre 2017 au prix de 34,20 € par poteau ou bouche à contrôler. La commune dispose d'une soixantaine de poteaux à contrôler. Chaque année, la commune s'impose de changer une partie du parc des poteaux incendie vétustes.





La cérémonie traditionnelle du 14 juillet 2018 a été l'occasion de remises de grades chez les sapeurs-pompiers.

Ils ont été remis par le lieutenant Chef de Centre Alvaro Francisco

- au première classe, Jean-Philippe Daville,
- aux adjudants Laurence Bosquet, Denis Gardon et Laurent Mazeron
- au lieutenant Guillaume Girard.

M. le Maire les a félicités au nom du Conseil

municipal.







Remise de grades

Vérification attache de la croix de l'église

Diacomédie 2019

2019 est aussi l'année de la nouvelle Diacomédie avec environ 120 participants, organisée par les bénévoles du Foyer rural sous la houlette de Christian Rossignol. Elle s'est déroulée du vendredi 28 juin au dimanche 7 juillet et elle a revisité la période 1920-1936 « Des Années folles aux Années brunes ». Les décors, les costumes, les textes, les éclairages, le son, les montages et vidéos sont le fruit de centaine d'heures de travail et répétitions des participants.

Chaque représentation a fait salle comble avec des spectateurs venus d'autres régions. Un projet fédérateur qui regroupe les bénévoles de tous horizons passionnés par le concept. Les acteurs accomplissent une performance exceptionnelle. L'évènement était couvert par la presse, un reportage télévisé a mis en lumière toute la notoriété de ce spectacle inédit avec des témoignages d'habitants.

Remercions et félicitons la troupe de bénévoles investis depuis des mois pour présenter un travail de qualité!



Comité de jumelage

Dans le cadre du jumelage, cette année, ce sont nos communes des Ancizes-Comps et de Saint Georges de Mons qui recevront nos amis allemands de Sinzing et nos amis espagnols San Mateo l'avant dernière semaine du mois d'août.

Un programme de visite a été mis en place par le comité de jumelage avec quelques moments forts dans les communes.

A cet effet, **nous avons pensé** pour marquer notre entente depuis de nombreuses années de **dédier un espace à chacune de ces deux villes.** Pour Sinzing, l'espace vers le distributeur du crédit agricole et pour San Mateo, l'espace vers l'ancienne « maison Condat ».

Soulignons ici les belles initiatives de Jean-Michel Mazuel qui, avec son équipe d'agents techniques, a œuvré à la décoration et à l'embellissement de ces endroits aux couleurs de l'Allemagne et de l'Espagne.

Il est prévu également la mise en place de nouveaux drapeaux sur le pont de Sinzing.

Des plaques au nom des villes jumelées seront installées!







La volonté des élus est d'aider les associations afin de développer le tissu associatif déjà riche.

Les associations organisatrices de manifestations bénéficient de subventions sur présentation de leur bilan comptable. Certaines ont besoin d'un local ou d'emplacements, la municipalité s'efforce, au fil du temps, de satisfaire les demandes.

Ainsi, le CRAC club de Rugby a bénéficié d'un local au stade car il n'était plus

possible d'utiliser la salle sous le stade.

La Société de chasse de Farges dispose désormais d'un local en bois démontable aux normes.

La Société de chasse de Comps devrait elle aussi à l'avenir avoir son local grâce à l'appui des adhérents et d'un propriétaire d'une parcelle sur Sagnes.

Une solution a été trouvée pour du stockage pour le Comité des Fêtes de Comps.

Des solutions sont à l'étude pour un local et du terrain en faveur du club de pétanque Le Palet Ancizois. Nous remercions tous les bénévoles des associations actives sur notre commune pour leur implication et leur motivation.

NB : Nous avons contacté toutes les associations en activité au sein de la commune pour un article dans le journal municipal.





Du 18 au 25 août : Jumelage - accueil des délégations espagnoles

et allemandes

23 août à 18h30 : Inauguration des deux espaces dédiés à San Mateo et Sinzing

22 septembre : Repas des Aînés

4-5-6 octobre : Bourse aux vêtements de l'Association Loisirs et Part'Age (comité d'animation de l'EHPAD)

13 octobre : Thé dansant Club des 3A

18 octobre : Bal d'Halloween des Parents d'Elèves

2 – 3 novembre : Bourse aux vêtements des Parents d'Elèves

10 novembre : LOTO du CRAC

11 novembre : Cérémonies Armistice au matin et vin d'honneur

26 novembre : Collecte « Don du Sang » 1er décembre : Thé dansant FNACA

7 décembre : Voir et Savoir Marché de Noël



Tarifs des salles

Les salles communales sont souvent très occupées par les manifestations et animations diverses organisées par les associations et/ou la municipalité. Toutefois, il est possible à titre privatif de louer une des salles. La priorité est toutefois donnée aux associations.

Suite aux rénovations et aménagements réalisés dans certaines salles communales, les tarifs de location pour les particuliers sont les suivants :

• FOYER RURAL

Résident des Ancizes : 180 €

Non résident de la commune : 300 €

• SALLE DES JEUNES

Résident des Ancizes : 50 €

Non résident de la commune : 80 €

• SALLE SOUS LE STADE

Résident des Ancizes : 150 €

Non résident de la commune : 250 €

SALLE DE COMPS

Résident des Ancizes : 100 €

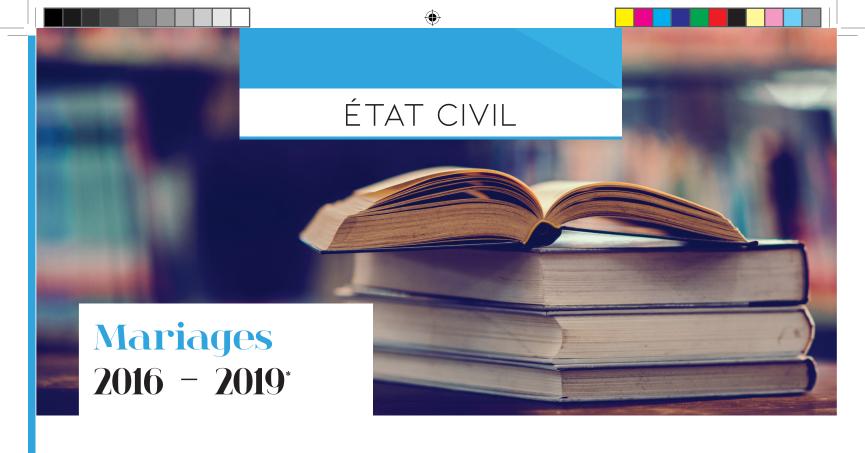
Non résident de la commune : 150 €

Nouveaux commerces

- Le garage vers le rond-point du collège s'est agrandi.
- Une auto-école s'est installée dans ce secteur.
- Une salle de sports située dans la zone de la Plaine des Champs a fêté son premier anniversaire d'installation.
- Un cabinet d'assurance s'est implanté avenue du Plan d'Eau.
- Sur le volet médical, une psychologue a ouvert un cabinet ainsi que des infirmières, avenue du Plan d'Eau.
- Un magasin d'informatique (vente, réparation et impression 3D) Frolon s'est ouvert récemment, Rue du Pont du Bouchet.

D'autres installations de commerces ou entreprises devraient se réaliser dans un avenir proche.

Le développement économique est important pour maintenir et créer de l'emploi au niveau local et permettre à notre Commune d'être attractive sur ce volet.



FIGUERAS Nathalie Monique Michèle	&	PREVOST Sébastien Stéphane	17/09/2016
GAZETMuriel Georgette Maryse	&	CARVALHO Ernest	06/08/2016
MIOCHE Véronique	&	BOUSSION Maxime	19/11/2016
PRÉVOTEAU Marie-Laurence Gisèle	&	MARIDET Julien Max	01/10/2016
PRYKHODKO CONDE Tetyana	&	CHEFDEVILLE Alain Jacques	27/07/2016
ROUSSET Anne Marie Michelle	&	COUCHARD Alain Antonin Georges	26/11/2016
		•	

<u>-</u> Ø -

<u>-</u> Ø -

ASTAIX Laetitia	&	COSTES Eric Marcel	06/05/2017
BARSSE Brigitte Jeanne Mathilde	&	LEYRIT Alain Jacques Paul	02/09/2017
CHAUDAGNE Mathilde	&	DAVILLE Jean-Philippe	26/08/2017
LANGLADE Christelle	&	MAZERON Laurent	09/09/2017
TOURRET Fanny	&	BLAL Mohammed	22/04/2017

BUTNARIU Liliana	&	GENESTE Marc François	08/09/2018
CERTAIN Françoise Mireille Louise	&	BERNARDIN Ludovic René Sylvain	07/07/2018
FONTAINE Sandrine Nathalie	&	GRANGEVERSANNE Philippe André Louis	09/06/2018
VOURIOT Nathalie Catherine	&	MESTRE Daniel Antoine	08/09/2018

JALAL Sheherazade	&	EL ABDALLAOUI Aissam	20/04/2019
BOULART Céline	&	COURTADON Philippe Jean Yves	08/06/2019
AUBERT Agnès	&	DA CUNHA Antonio	13/07/2019
FRAMONT Aurore Mireille Odette Eliane	&	MESONERO Geoffroy Arnaud	27/07/2019

*Mariages au 2 août 2019.





Décès 2016 - 2019*

ANTUNES Joaquim	19/06/2016
BARLOT ép. RAYNAUD Marie Noëlle	08/08/2016
BEC Eugène François	24/07/2016
BELLEDENT vve LAMARE Germaine	06/07/2016
BERTHON Félix	20/11/2016
CHAVAGNAT Raymond Joseph	26/04/2016
DA CHAZA CEDOLIEIDA DINTEO Al-tu-	
DA SILVA vve CERQUEIRA-PINTO Alzira	25/04/2016
DE ARAUJO	
vve BAPTISTA ALVES Maria Celeste	24/07/2016
ELOY vve FOYARD Louise Marie	10/07/2016
	10/0//2010
FAUGÈRE	
vve TAILHARDAT Renée Yvonne	14/10/2016
FAURE Marcelle	09/08/2016
FOURNIER Jean Joseph	03/04/2016
FOURNIER Jean-Michel Gervais	31/01/2016
GOURSON vve CHAMBON Marie Paulette	10/07/2016
JOUHANDON Fernand François Marius	04/10/2016
LONCHAMBON Madeleine Paulette Jeanne	21/05/2016
MORIN	
vve FANGON Andrée Louise Jacqueline	11/04/2016
POMEYROL Jean François Annet	29/05/2016
RODIER Christine	07/1 <mark>0/2016</mark>
ROSSIGNOL Jean-Paul Marcel	09/05/2016
SAUVANET Henri Denis	22/11/2016
	22/11/2010
SÉRANGE ép. MOUR <mark>L</mark> AUD	
Georgette Jeanne Bernadette	19/06/2016
VERNEYRE Dominique Gérard	08/12/2016
VERNEYRE	,,
	15/00/0016
vve RICHARD Marinette Amélie	15/02/2016
VIDAL Jean-Marie Alexis	15/03/2016
VILLATTE Yves René	31/05/2016
VIBBITI IB IVOO Kene	01,00,2010
BALLET Raymond	09/07/2017
BALLET Raymond BERTHON	09/07/2017
BERTHON	
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine	07/04/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert	07/04/2017 26/09/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine	07/04/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles	07/04/2017 26/09/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017 05/08/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017 05/08/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 16/02/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 16/02/2017 26/01/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 16/02/2017 26/10/2017 08/08/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène MASSON Jean	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 16/02/2017 26/01/2017 08/08/2017 08/08/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 16/02/2017 26/10/2017 08/08/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène MASSON Jean MESSAGE Jean Henri	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 16/02/2017 26/01/2017 08/08/2017 08/08/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène MASSON Jean MESSAGE Jean Henri MOSNIER	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 06/03/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 26/01/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 09/07/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène MASSON Jean MESSAGE Jean Henri MOSNIER vve TORRÈS Germaine Marie Anna	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 26/03/2017 06/03/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 26/01/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/03/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène MASSON Jean MESSAGE Jean Henri MOSNIER vve TORRÈS Germaine Marie Anna PASSOS vve MOLLE Eliane Lucette	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 06/03/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 26/01/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 09/07/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène MASSON Jean MESSAGE Jean Henri MOSNIER vve TORRÈS Germaine Marie Anna	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 26/03/2017 06/03/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 26/01/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/03/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène MASSON Jean MESSAGE Jean Henri MOSNIER vve TORRÈS Germaine Marie Anna PASSOS vve MOLLE Eliane Lucette PERREIRA Manuel	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 26/10/2017 26/01/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/03/2017 24/10/2017 17/07/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène MASSON Jean MESSAGE Jean Henri MOSNIER vve TORRÈS Germaine Marie Anna PASSOS vve MOLLE Eliane Lucette PERREIRA Manuel PINA Amandio	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 26/10/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/03/2017 07/03/2017 24/10/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène MASSON Jean MESSAGE Jean Henri MOSNIER vve TORRÈS Germaine Marie Anna PASSOS vve MOLLE Eliane Lucette PERREIRA Manuel PINA Amandio PLANCHAT	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 26/01/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 07/03/2017 24/10/2017 17/07/2017 09/05/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène MASSON Jean MESSAGE Jean Henri MOSNIER vve TORRÈS Germaine Marie Anna PASSOS vve MOLLE Eliane Lucette PERREIRA Manuel PINA Amandio PLANCHAT vve MOULIN Jeanne Adrienne Andrée	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 26/10/2017 26/01/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/03/2017 24/10/2017 17/07/2017
BERTHON vve SOUSTRE Emilienne Léontine BOSQUET Farbice Marcel Robert BRUN Stanislas Laurent Mickaël CANIN Jean-Paul Charles CHABRY vve BLANCHARD Christiane Paulette Maria COMBRE vve LECRIT Pierrette Noélie COUCHARD Alain Antonin Georges COULARDOT-TOURNAIRE Romain Eric Robert DEBOST Léger Raymond Gilbert FERREIRA NETO vve SANNE Lucienne FLEURY Jérôme Marcel Roger GARDE vve BOUSSET Odette Cécile GILLET vve FOURNIER Denise Amélie INACIO DO CARMO vve RODRIGUES DA SILVA Luisa JOUBERTON Marie Alphonsine KIEFFER Paulette MARTIN Jean Henri Eugène MASSON Jean MESSAGE Jean Henri MOSNIER vve TORRÈS Germaine Marie Anna PASSOS vve MOLLE Eliane Lucette PERREIRA Manuel PINA Amandio PLANCHAT	07/04/2017 26/09/2017 24/10/2017 13/01/2017 31/01/2017 02/08/2017 22/03/2017 06/03/2017 28/06/2017 05/08/2017 19/07/2017 06/07/2017 20/01/2017 26/10/2017 26/01/2017 08/08/2017 08/08/2017 08/08/2017 07/03/2017 24/10/2017 17/07/2017 09/05/2017

BEL François Robert	01/09/2018
BRESSON Paul Robert Jean Marie	04/03/2018
BUENDIA Philippe Christian	12/11/2018
BUVAT Gérard Daniel	11/09/2018
CHOMILIER Eugène Marius	16/11/2018
CHOMILIER vve PARRY Marie Jeanne	11/01/2018
COTTE Marcel	19/05/2018
	23/02/2018
COULAUDON André	03/09/2018
COURTADON	10/02/2010
ép. BOISSY Jeanne Odile Bernadette	19/02/2018
DA LUZ POSTICO Manuel	14/08/2018
DELARBRE	
vve DOZOLME Alphonsine Francine	03/05/2018
DIOGON Raymond Christian	28/10/2018
DOS SANTOS vve PIRES Maria de la Salete	29/07/2018
DUGOURD Jean Henri Marcel	05/01/2018
FAURE Stéphane Thierry	01/04/2018
GONDEAÛ	
vve DICHAMP Claudette Jeanne	14/02/2018
HADJ-BACHIR Bouamra	14/02/2018
JAFFÉUX ép. BLANCHET	
Lucette Jacqueline Huguette	19/01/2018
JOUBERTON Henri Joseph Louis	08/09/2018
LANGLAIS	
vve VERDIER-DELAGE Gabrielle Janine	22/07/2018
MAZUEL Marie-Louise Gilberte	31/05/2018
OLLIER vve CHENILLE Denise Suzanne	31/10/2018
PAYRARD ép. RENAULT Marie-Antoinette	
ROBERT ép. WALTER	12,00,2010
Nicole Lucienne Marthe	05/09/2018
ROUGER Daniel Joseph Jean Marius	08/10/2018
TOURRET Maurice Albert	06/02/2018
VERNERET vve BOREL	00/02/2018
Odile Marie Michelle	19/11/2018
WTTRWULGHE	19/11/2018
	10/07/2019
Micheline Jeanne Germaine	19/07/2018
DADADUC én CHADDENTIED	
BARADUC ép. CHARPENTIER	21/05/2010

BARADUC ép. CHARPENTIER	- 1
Huguette Lucette Marcelle	21/07/2019
BONNET André René	07/03/2019
DA CUNHA Antonio	29/05/2019
DOS SANTOS	
vve FERNANDES Anne Isabelle	06/01/2019
DUFAYET ép. LAPIÉ Brigitte Germaine	13/01/2019
DUMAS vve SAHUT Marie Maria	21/07/2019
FAURE yve LAPORTE Marie Thérèse	22/02/2019
GEFFRÉ Nadia Lydie Jackie	07/03/2019
GOMEZ Emmanuel	09/07/2019
LONCHAMBON Raymond François	27/01/2019
MAZERON Yves René	27/01/2019
MIOLANE ép. SÉRANGE	
Régine Jeanne Roberte	12/03/2019
POUZAT Serge Michel Jean	17/04/2019
PRÉVOTEAU Jacques René Lucien	03/05/2019
REGNAT Raymond	04/07/2019
RIGAUD vve LANDRIEVE Marie Simone	18/07/2019
ROCHE Léa	24/02/2019
ROSSIGNOL Jean-Jaques René	25/06/2019
ROUGIER Jean-Pierre René	09/04/2019
TASCHET vve MAZUEL Paulette Marcelle	07/07/2019

*Décès au 2 août 2019.



Naissances 2016 - 2019*

TIXIER Angèle Anna Cécile ROUSSILLON Liam Milo BOUCETTA Anis LEGAY Hugo Christian Serge MATOS RODRIGUES BAPTISTA Gabriel JAULME Gabin DE ARAUJO ALVES Léon CHAPON Aria BOUCETTA Nourhane	04/01/2016 11/01/2016 19/01/2016 03/02/2016 11/03/2016 14/03/2016 18/03/2016 21/04/2016
BOURON LÉONELLI Oliver Jacques PEREIRA Melynda Emma	26/08/2016 10/07/2016 26/06/2016
FERNANDES Dorian SORBIAN Justin	28/06/2019 11/07/2016
KADZIELAWA Zoé	08/08/2016
MATOS RABASQUINHO Rayan CHÊNE Chloé	24/08/2016 09/09/2016
ROSSIGNOL Juliette Françoise Christine GAGNE GAULMIN Aaron Lucien	17/10/2016 08/11/2016
MAY Elyna OZER Aliya	07/12/2016 16/12/2016
BOUSSET Gabriel	31/01/2017
MESONERO Raphaël Camille Jérôme	08/02/2017 20/04/2017
KASPAR Jeanne ARRABY BREISACK Mathéo	04/05/2017
LONGCHAMBON Elsa Maria Linda	01/06/2017
LONGCHAMBON Enzo Robert Samuel	01/06/2017
BARON HUYNH Tiêu Lâm Jacquie Ginette	11/06/2017
BIHEL Constantin Louis Aubin	22/07/2017
JASSE Loukas Jacques Philippe	09/09/2017
BOUDRISSA Gabriel Mohammed Georges	24/09/2017
BRY Bérénice	16/10/2017
PÉRIVIER Manon Marie Jeanne	03/12/2017

LECOMTE Ambre	03/01/2018
VICHY Mathéo Yves René	03/01/2018
LAVAUD ANTUNES Aaron	19/02/2018
RANC Mathys	04/05/2018
CHALUS Lola	01/06/2018
CHARBONNEL NURET Cristina	13/07/2018
CORREIA Marcel Andrei	27/07/2018
LACOSTE TORRÈS	
Gwenaël Odelin Jean-Claude	07/08/2018
NABHAN Fatima Alzaran	11/08/2018
PEROL Louise	03/09/2018
DOLAGO Eli Mathéo	17/10/2018
DAVILLE Lucia	05/11/2018
AFONSO Marceau	27/11/2018
BORDET Manon	27/11/2018
MONIN Jeanne	06/12/2018
ZGA Nohéïla	09/12/2018
SANNE Manon	10/02/2010
BAILLON Melinda Nina	10/02/2019
KADZIELAWA Alix	21/04/2019
	13/05/2019
JUGE QUEMENER Benjamin	26/07/2019



Recensement 2019

Au cours des mois de janvier et février 2019, le recensement de la population a eu lieu sur notre commune. Il s'est clôturé le 16 février 2019. Quatre agents recenseurs de notre commune avaient été recrutés spécialement pour la durée de cette mission.

Il a permis de dénombrer un peu plus de **1700 habitants**, ce qui est une hausse significative de la population.

Ces chiffres sont très positifs car la commune avait perdu plus de cent habitants en dix ans. L'installation de nouveaux habitants témoignent d'un bon dynamisme local.



- 43 -

^{*}Naissances au 2 août 2019.

^{*} Quelques oublis peuvent survenir et sont indépendants des services de l'Etat Civil. Nous présentons aux familles qui seraient concernées nos excuses les plus sincères.

VOS ÉLUS SONT EN LIEN AVEC VOUS...

Une **ASSEMBLEE COMMUNALE** est organisée chaque année pour les habitants début juillet.





Suivez-nous sur FACEBOOK



SITE INTERNET de la mairie :

www.ancizes-comps.eu





Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi: 09H00 - 12H00 et 14H00 - 17H30 Mardi: 09H00-12H00 et 14H00 - 17H30 Mercredi 09H00 - 12H00 et 14H00 - 17H30 Jeudi: 09H00 - 12H00 et 14H00 - 17H30 Vendredi: 09H00 -12H00 et 14H00 - 17H30

• Samedi : 10H00 - 12H00



1 avenue du Plan d'eau 63770 Les Ancizes-Comps

04 73 86 80 14

mairie.ancizes@wanadoo.fr

(

